



24 février 2010

Revue de Presse

Pierre Burelle Responsable d'information

Syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

Fiers de notre passé
Maîtres de notre avenir

L'hiver cause un trou de 58M\$ dans les coffres d'Hydro

Agence QMI

Le temps plus doux enregistré en janvier a créé un trou de 58 millions de dollars dans les coffres d'Hydro-Québec.

La demande d'électricité, plutôt que de croître comme c'est habituellement le cas en janvier, a connu une baisse de 782 gigawattheures.

«Je pense que tout le monde a remarqué que le mois de janvier avait été plus doux que prévu», a souligné, hier, M. Louis-Olivier Batty, porte-parole de la société d'État.

Dans la plupart des régions, la température moyenne observée s'est située nettement au-dessus de la normale saisonnière. À Québec, par exemple, le mercure a enregistré -7,4° par rapport à la normale de la saison, qui se situe à -12,8°. Il en a été ainsi à Montréal, Gaspé, Sept-Îles, Mont-Joli et ailleurs au Québec.

Cette situation s'est traduite par une

diminution de la consommation en électricité, comme ont été en mesure de constater des milliers d'abonnés d'Hydro qui ont reçu leur facture la semaine dernière. Tel que le dit si bien l'adage, le bonheur des uns fait le malheur des autres. Environ 55 % de la facture d'électricité représentent les coûts de chauffage.

«Il faut composer avec les aléas du temps», a poursuivi M. Batty.

En janvier 2009, Hydro-Québec avait enregistré 68 millions de revenus supplémentaires à cause des pointes enregistrées.

«C'est un revirement. On ne peut pas regarder ça sur un mois, il faut voir l'ensemble de l'année. On fait des prévisions au niveau des ventes, mais la température influence là-dessus», a ajouté le porte-parole.

L'impact de la chute des ventes résidentielles

en janvier, et probablement aussi en février, sera connu lors du dévoilement du premier trimestre, prévu au mois de mai.

Hausse des tarifs?

Il ne faudrait pas croire que cette situation aura des conséquences sur les tarifs d'Hydro, a assuré M. Batty. «Il ne faut pas mélanger les deux. Les ajustements de tarifs, c'est un cadre très réglementé basé sur les dépenses réelles du distributeur.»

Reste à voir ce que nous réservera la fin de l'hiver.